

COMPTE RENDU

Citoyenne

FLOIRAC



VILLE
DE
FLOIRAC

CONSEIL DE QUARTIER

LES PLATEAUX

Mercredi **22 mars 2023**
de **18h30 à 20h**

 **École Louis Aragon**

INTERVENTION DU CONSEIL DES SAGES

Atelier participatif

C'est en 1989 que Kofi Yamgnane, alors maire de Saint-Coulitz (Finistère), créa le premier Conseil de Sages français. Celui qui allait devenir quelques années plus tard Secrétaire d'État aux Affaires Sociales et à l'Intégration voulait ainsi promouvoir la participation des retraités et personnes âgées à la vie de la cité, réveiller et enrichir la démocratie locale et favoriser la solidarité intergénérationnelle entre les habitants de la commune.

Le Conseil des Sages de Floirac a été créé en 2010 afin que les retraités puissent s'engager aux côtés des élus et des services en faveur du développement de la ville et pour renforcer la démocratie participative locale dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'intérêt communal.

Les objectifs et les engagements du Conseil des Sages

- Être une force d'étude et de proposition d'actions,
- Renforcer le dialogue dans la cité,
- Prodiguer des conseils au service des projets de la commune,
- Travailler sur les dossiers proposés par la municipalité ou par les citoyens,
- Promouvoir la solidarité communale,
- Développer le « mieux vivre ensemble »,
- Renforcer la médiation sociale entre les générations.

Les conditions pour être membre

- Habiter la commune de Floirac
- Être âgé de 55 ans minimum dans l'année de l'élection
- Être dégagé des obligations professionnelles
- Ne pas exercer de rôle législatif
- Faire acte de candidature auprès de Monsieur le maire
- S'engager en signant la charte qui précise les principes fondateurs du Conseil des Sages.

Pour l'année 2023, Monsieur le Maire a proposé 3 missions au conseil des sages : Travailler au renouvellement de l'accueil des nouveaux habitants, à l'ouverture des commissions municipales au public et au fonctionnement des dispositifs participatifs de la ville. C'est dans le cadre de cette 3^{ème} mission que les membres du conseil des sages sont venus animer un atelier participatif pendant le conseil de quartier.

Les objectifs de leur intervention :

- Réaliser un état des lieux du fonctionnement des différents dispositifs participatifs sur la ville,
- Solliciter et analyser le ressenti des participants à ces dispositifs sur l'impact de leur investissement dans la mise en place de l'action publique locale

Ce temps de travail permettra de dégager des pistes d'amélioration et de proposer la mise en œuvre de nouvelles formes de participation citoyenne.

INTERVENTION DE JIMMY AMBACH

Coordonnateur thématique du Projet Social de Territoire
Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

La Ville de Floirac a lancé en fin 2021 une démarche de concertation, visant à élaborer une Convention Territoriale Globale (CTG). L'objectif est d'agir sur les champs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, du handicap, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits et au numérique, et du logement.

Ce projet social de territoire fixe sur les quatre prochaines années, les priorités que la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels, se donnent pour agir sur ces champs d'intervention. L'élaboration d'une Convention Territoriale Globale est un enjeu important pour Floirac.

Cette démarche s'adosse à un diagnostic partagé et participatif qui met en avant les enjeux prioritaires et définit un plan d'actions à mettre en œuvre.

Une consultation auprès des habitants a été menée via les conseils de quartier ainsi qu'une enquête en ligne afin de partager leurs connaissances sur les offres et les services existants, identifier les besoins nouveaux ou insatisfaits et proposer des voies d'amélioration et/ou de nouvelles initiatives.

La signature de la Convention Territoriale Globale a eu lieu le mardi 24 janvier 2023 à la M.270.



Monsieur AMBACH présente projet social de territoire et son plan d'action :



Un projet social : C'est quoi?

« Une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. »

Un projet social : Pourquoi ?

- Avoir une vision globale et décloisonnée
- Fixer un cap
- Adapter son action aux besoins du territoire
- être plus efficace
- Clarifier les interventions
- Faciliter la prise de décision
- Valoriser les actions

De Novembre 2021 à Mars 2022

Elaboration d'un diagnostic partagé

Rencontre de l'ensemble des partenaires du territoire
Réalisation d'une Enquête parentalité
Consultation des habitants via l'ensemble des conseils de quartiers

Création et mise en place de la Gouvernance du Projet Social



De Mars à Septembre 2022

Premières rencontres des groupes thématiques

Partage des éléments de diagnostic
Exploration des pistes d'améliorations et des travaux à conduire

Validation du Diagnostic partagé

Elaboration d'un plan d'actions

De Septembre à Décembre 2022

Ecriture des fiches actions

Janvier 2023

Validation du Projet Social de Territoire

Signature de la Convention Territoriale Globale



A Floirac, le projet social c'est 5 ambitions:

N°1 : Accompagner les enfants, les jeunes et leurs parents et garantir un cadre éducatif propice.

N°2 : Favoriser une dynamique de mobilisation et d'expression citoyenne.

N°3 : Faciliter le quotidien des habitants.

N°4 : Participer au bien être des habitants.

N°5 : Proposer un cadre de vie harmonisé.

Un Plan d'actions pour atteindre nos ambitions :

n°1 : Accompagner les enfants, les jeunes et leurs parents et garantir un cadre éducatif propice.

Soutenir une offre d'accueil petite enfance en adéquation avec les besoins du territoire

Amélioration de l'ancrage territorial du Relais petite enfance

Sanctuarisation des places d'accueils occasionnels, d'urgence et insertion

Articulation des places d'accueil en crèche et des Toute Petite Section en maternelle (TPS)

Etude de faisabilité d'un projet de Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) intégrées au Service d'accueil familial (SAF)

Faciliter le parcours des jeunes

Renforcement des actions passerelles petite enfance, enfance et jeunesse

Réorganisation de l'offre d'accueil extra et périscolaire

Accompagner la parentalité

Mise en réseau des acteurs de la parentalité

Développement des temps d'échanges pour faciliter les relations parents/enfants

Participation des familles au fonctionnement des structures par le biais d'instances définies et structurées

n°2 : Favoriser une dynamique de mobilisation et d'expression citoyenne.

Renforcer la prise de parole des habitants

Développement des instances d'expression citoyenne

Mise en place de projets participatifs innovants

Valoriser le tissu associatif par une meilleure reconnaissance et un soutien à l'engagement bénévole

Ecriture d'une charte associative et création d'un guide pratique

Impliquer les enfants et les jeunes

Etude d'opportunité de la création d'une ou de plusieurs instances "pour et par" les enfants

Accompagnement des juniors associations et du Labo jeune floiracais

n°3 : Faciliter le quotidien des habitants.

Garantir à tous l'accès aux services

Accompagnement du déploiement de la politique d'inclusion numérique

Mise en place d'un accueil social et inconditionnel

Déclinaison d'actions novatrices et multi-partenariales sur l'emploi et l'insertion

Création d'un forum itinérant de l'accès aux droits

Renforcer la complémentarité des acteurs locaux

Structuration d'un réseau d'acteurs autour de l'accès aux droits et de l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité

Création d'un guide de l'accès aux droits et d'une plateforme interprofessionnelle

n°4 : Participer au bien-être des habitants.

Développer le lien social

Amélioration de la visibilité des lieux de vie et de lien social

Consolidation et développement sur l'ensemble du territoire des actions intergénérationnelles



Anticiper le vieillissement de la population (lutter contre l'isolement des personnes âgées en favorisant le bien vieillir et l'autonomie)

Animation et coordination d'un réseau "séniors"

Facilitation du parcours de vie de la personne

Elaborer un programme de prévention santé et favoriser l'inclusion des publics

Mise en réseau des partenaires santé/handicap du territoire

Accompagnement individualisé des enfants en situation de handicap

Renforcement des ateliers répondant à des problématiques de santé identifiées (Santé mentale, prévention écran, alimentation,...)

Élaboration d'un plan de formation avec les acteurs de terrain pour qu'ils puissent mettre en place des actions santé/inclusion avec leurs publics

Mise en œuvre du label Sport et Santé

Soutenir la continuité des démarches éducatives, sportives et culturelles

Création d'actions de proximité pour aller à la rencontre des habitants

Mise en place d'actions favorisant l'égalité femme/homme sur le territoire (spectacles, expositions, ateliers, café-débat, etc.)

n° 5 : Proposer un cadre de vie harmonisé

Développer la mobilité des personnes

Incitation à l'itinérance des actions

Accompagnement aux nouvelles mobilités sur le territoire



Conserver l'identité et l'environnement communal : une ville où il fait bon vivre

Création d'une instance de coordination des projets d'aménagement urbain et articulation avec les dispositifs afférents

Conception mixte et inclusive des aménagements publics extérieurs

Coordination du projet d'Équipement majeur du quartier Dravemont

Valorisation du patrimoine industriel et historique en favorisant de nouvelles activités relevant de l'économie sociale et solidaire

Portage de la démarche d'urbanisme résilient auprès des porteurs de projet urbain privé et public

Poursuite des démarches d'innovation agricole et alimentaire

Animation de la transition écologique sur le territoire

Retour sur éléments échangés lors des ateliers participatifs du mardi 22 mars 2022 :

Cadre de vie, santé, environnement, mobilités

- Sentiment d'isolement,
- Un souhait de dynamiser le quartier, en termes de proposition de lieu de convivialité,
- La mobilité est compliquée sur le quartier :
 - Besoin quasi obligatoire d'une voiture pour tout déplacement,
 - Sentiment d'insécurité des cyclistes et piétons, et vitesses excessives.

Dynamiques locales, sociales et culturelles

- Méconnaissance des lieux de vie sociale du territoire (ludothèque,...),
- Sentiment d'éloignement des manifestations proposées.

Lien vers le diagnostic et le plan d'action : <https://www.ville-floirac33.fr/la-solidarite/projet-social-de-territoire/>

INTERVENTION D'ALEXANDRE BOURIGAULT

1er Maire-Adjoint, délégué aux Finances, aux Ressources Humaines, à l'Administration générale, à la Démocratie participative et à l'Agenda 21

Monsieur BOURIGAULT présente les projets sur le centre bourg de Floirac et fait un point d'actualité des travaux chemin des plateaux.

Voie Eymet : La fin de la séquence 2



Au droit de l'école, une voie douce, un aménagement propre au lieu.

La venelle au droit de la mairie : poursuite de la liaison douce et un accès piéton confortable



Travaux en cours : en attente rampe, clôture, plantations et stationnement riverains à l'entrée Jules Guesde.

Voie Eymet : Le Transport Express





Voie Eymet : La séquence 3 (de rue J. Guesde à Pinel) Travaux en cours

PLAN GÉNÉRAL DES AMÉNAGEMENTS



La séquence 3 – centre bourg – rives de Floirac (de rue J. Guesde à Pinel)

La promenade nature





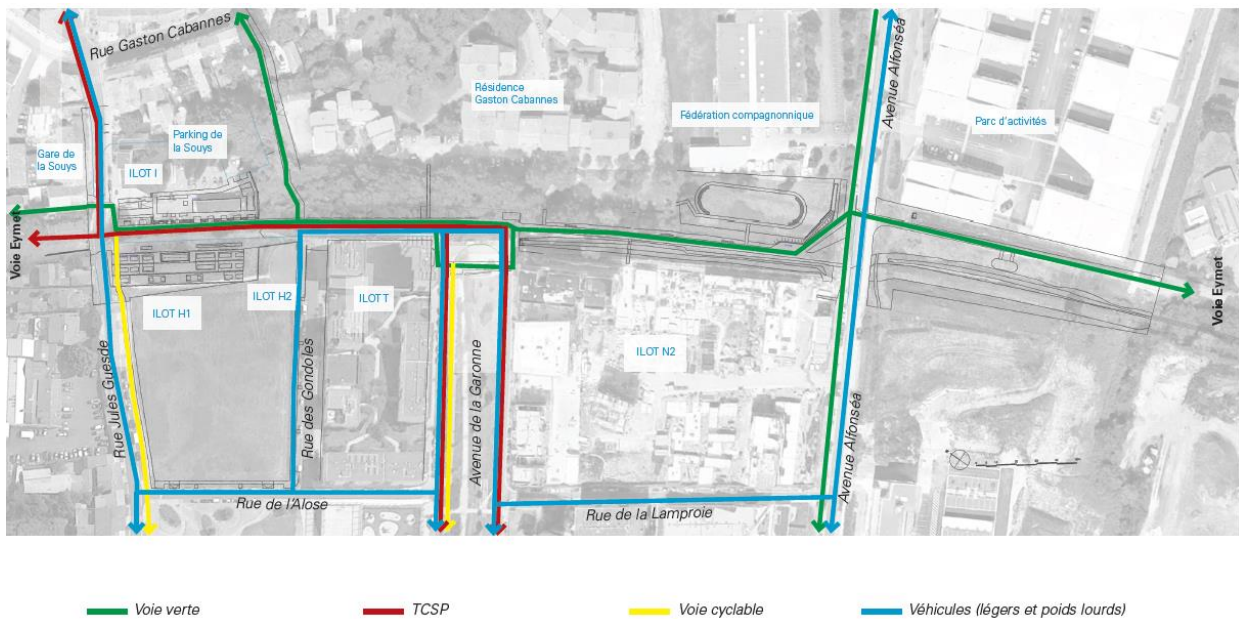
La rivière sèche



MOBILIER - ÉQUIPEMENTS



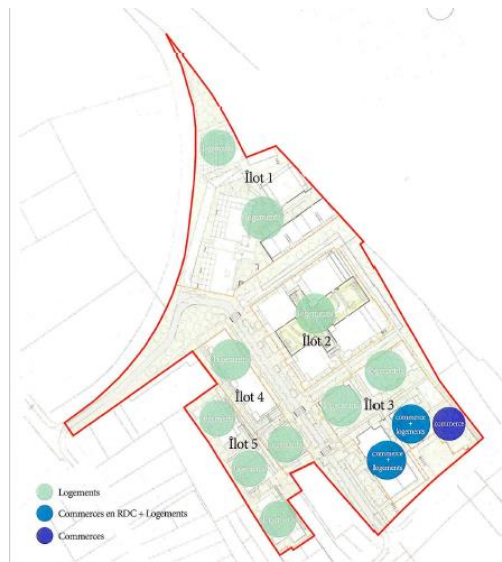
Voie Eymet - la séquence 3 – centre bourg – Rives de Floirac (de rue J. Guesde à Pinel)



- DÉBUT DES TRAVAUX FÉVRIER 2022
FIN DES TRAVAUX MARS 2023
- DÉBUT DES TRAVAUX FÉVRIER 2022
FIN DES TRAVAUX MAI 2023
- DÉBUT DES TRAVAUX AVRIL 2023
FIN DES TRAVAUX AUTOMNE 2023
- TRAVAUX EN 2025 (APRÈS LES BATIMENTS)



Le quartier Dulong –Travaux en cours



1. Le parvis Dulong



2. La rue jardin



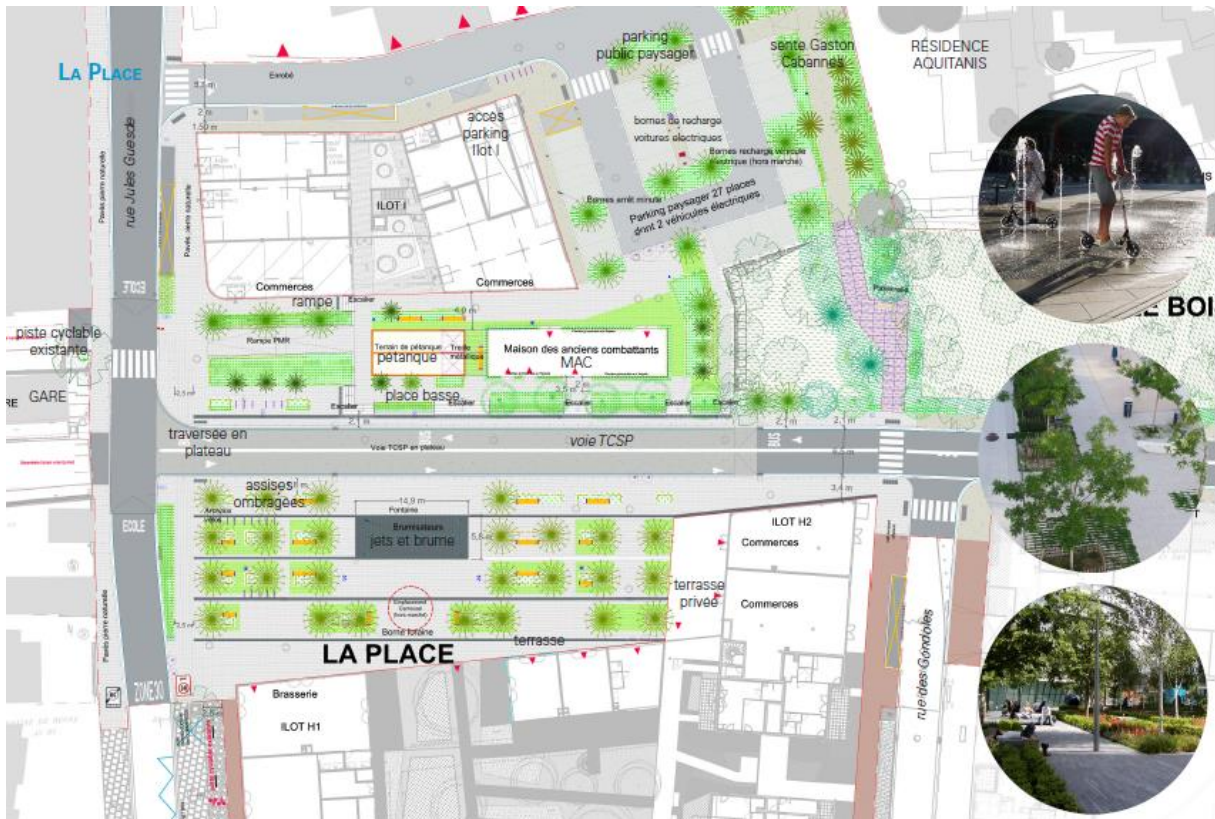
2. La rue jardin



3. Les sentes et les venelles



La nouvelle place



- DÉBUT DES TRAVAUX FÉVRIER 2022
FIN DES TRAVAUX MARS 2023
- DÉBUT DES TRAVAUX FÉVRIER 2022
FIN DES TRAVAUX MAI 2023
- DÉBUT DES TRAVAUX AVRIL 2023
FIN DES TRAVAUX AUTOMNE 2023
- TRAVAUX EN 2025 (APRÈS LES BATIMENTS)



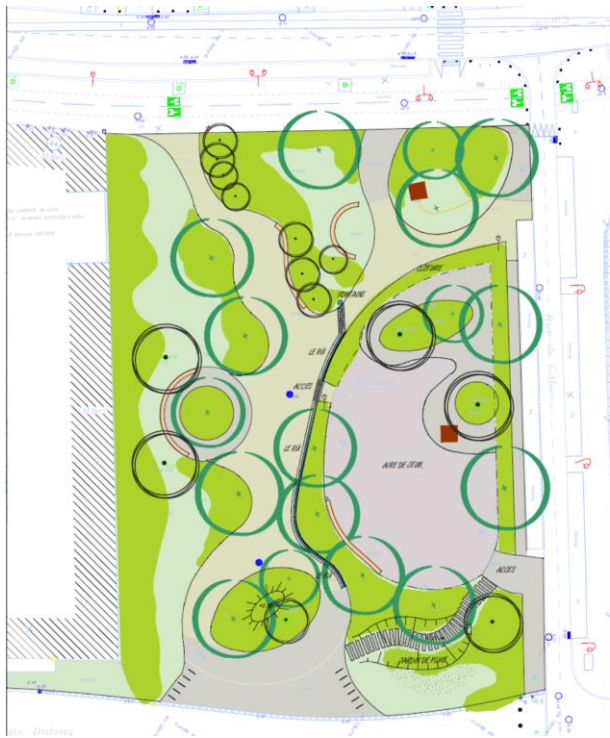
Réhabilitation de la place Dulong

Etat avant travaux



Travaux en cours

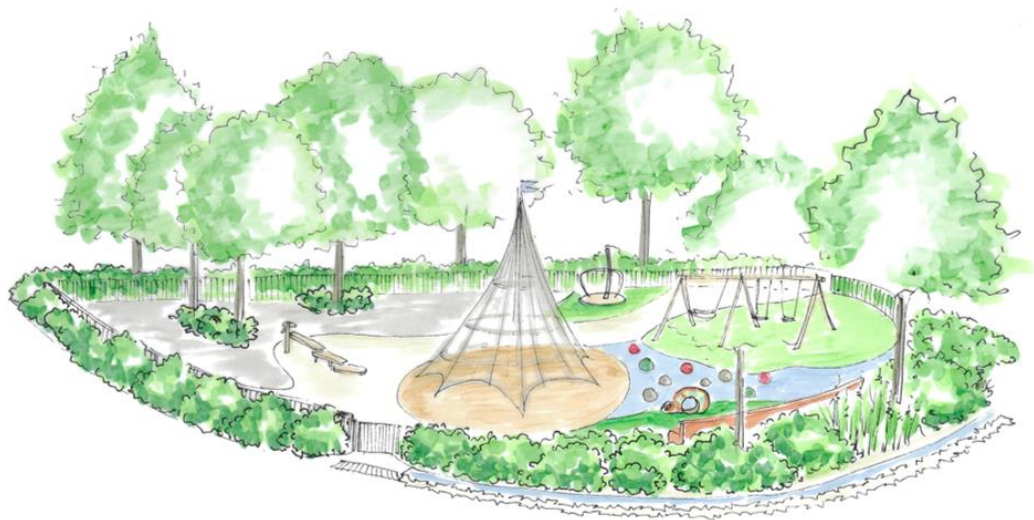




LEGENDE

	ESPACE VERT EXISTANT		ARBRES A PLANTER		TABLE DE PIC-NIQUE
	JARDIN DE FLEURS		ARBRES EXISTANTS		LE RUI
	REVÈTEMENT CONSERVÉ		MOBILIERS CONSERVÉS		GRILLE
	EFFECTION SABLE-STABILISÉE		ARRETS VERTS DÉFUSÉS		CLÔTURE
	AIRE DE JEUX				
	VEGETALISATION				

UNE AIRE DE JEUX SUR LE THEME DE L'OASIS, LA FORÊT LUXURIANTE OU LA JUNGLE



Point d'actualité des travaux chemin des plateaux

- Les plantations d'arbres et d'arbustes se déroulent sur la période février/mars ;
- L'installation de mobilier (bancs) aura lieu dans les prochaines semaines ;
- Les bandes au sol du chaussidou seront retracées ;
- Des panneaux indiquant les priorités à droite seront remis ;
- Un panneau indiquant la priorité aux véhicules qui montent sera installé sur la côte des Carrières.

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER

Mercredi 28 juin à 18h30 - Ecole Aragon